

Gagner de nouvelles perspectives pour le déroulement de nos carrières

Les mandats actuels du SNES concernant nos carrières se déclinent en trois volets : obtenir un déroulement de carrière plus rapide et identique pour tous sans barrage de grade, revaloriser les débuts de carrière et en déplaçonner la fin. Notre mandat qui fait du corps des professeurs agrégés revalorisé le corps de référence pour tous les professeurs et personnels assimilés du second degré porte cette revendication, tout en l'ouvrant également sur l'exigence de la nécessaire réduction du temps et de la charge de travail.

Les modalités concrètes pour atteindre ces objectifs sont multiples : nouveau bornage et re-échelonnement des grilles indiciaires, restructuration du parcours des échelons successifs avec des durées réduites dans le cadre d'un rythme unique et accéléré, ouverture de grades dits « de débouché », c'est-à-dire ouverts à tous. Le travail et l'action syndicale au long cours effectués sur la hors-classe depuis 1989 montre la pertinence de telles voies. À partir d'un processus qui comportait un débouché théoriquement ouvert à tous, mais qui, faute de contingent suffisant, ne concernait pas à l'origine tous les professeurs et donc n'était pas pleinement satisfaisant, nous avons réussi à le transformer pour en faire un débouché de carrière désormais atteint par la quasi-totalité des professeurs certifiés ou agrégés avant leur départ en retraite. Concernant les CPE, ce processus est en voie d'achèvement.

Obtenir le déplaçonnement des carrières actuelles, les ouvrir sur les échelles-lettres (A pour les professeurs certifiés et les corps assimilés, B pour les professeurs agrégés et les professeurs de chaires supérieures) implique de poursuivre notre combat pour l'ouverture d'un débouché de carrière supplémentaire au-dessus des indices des actuelles hors-classes. Si cela se traduit par la création d'un 3^e grade, alors un tel grade doit être ouvert à tous : son accès ne saurait constituer un barrage. Dans ce paysage, il revient au combat syndical d'œuvrer pour obtenir à la fois les contingents de promotions et la fluidité d'accès nécessaires.

Christophe Barbillat, Xavier Marand, Erick Staëlen, U&A

(2 078 s.)